

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Neuf, le Lundi 26 Octobre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 Octobre, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

M.M LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme GUIDICELLI, M.M CASASOPRANA, GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjointes au Maire.
M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M. VITALI, Mme DEBROAS, Mme PERES, Mme JOLY, Mme SUSINI Claire, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, M. D'ORAZIO, Mme FENOCCHI, M. MARCANGELI, CORTEY, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

| | | |
|-------------------|---|-----------------|
| M. MARY | à | M. TOMI |
| Mme POLI | à | Mme GUIDICELLI |
| M. AMIDEI | à | Mme PASQUALAGGI |
| M. ZUCCARELLI | à | M. PIERI |
| Mme OTTAVI-BURESI | à | M. CORTEY |

Etaient absents :

Melle MORACCHINI, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, Adjointes au Maire, M. BASTELICA, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, Conseillers Municipaux.

| | |
|---|----|
| Nombre de membres composant l'Assemblée : | 45 |
| Nombre de membres en exercice : | 45 |
| Nombre de présents : | 33 |
| Quorum : | 23 |

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 26 Octobre 2009

Délibération N°2009/ 197

**Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi 2009- Opération « 7 Métiers de mon Territoire »-
Demande de participation financière auprès de l'Office de l'Environnement de la Corse et de
l'ADEME.**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Pour la 4^{ème} année consécutive, le PLIE de la ville d'Ajaccio organise les « 7 métiers de mon territoire ».

Pour cette édition prévue le 1^{er} décembre prochain et intitulée « **les 7 métiers passent au vert** », **les métiers à l'honneur seront ceux liés au développement durable, aux énergies renouvelables, à la qualité environnementale des bâtiments....**

Le salon présentera des avancées technologiques, des formations et des métiers ; il s'inscrit ainsi comme un lieu incontournable des acteurs de ces filières.

A destination prioritairement des publics du PLIE, puis des scolaires, il touchera également cette année les professionnels de ces filières venus s'informer sur les technologies représentées.

Outre l'évènement, l'opération « 7 métiers de mon territoire » comprend également :

- **Une action de promotion des demandeurs d'emploi du PLIE auprès des entreprises du territoire, dans le but de faire émerger des offres d'emploi « cachées »**
- **Un travail en ateliers avec les publics du PLIE ainsi que les bénéficiaires du PLIE chargés de leur suivi.**

Le document joint en annexe du présent rapport, présente une synthèse de l'ensemble du projet ainsi que la description de la manifestation du 1^{er} décembre, point d'orgue de l'opération qui se déroule tout au long de l'année.

Les partenariats sont nombreux, à la fois techniques et financiers : ainsi l'Etat, dans le cadre du CUCS, soutient l'ensemble des actions de promotion des publics et les ateliers mis en œuvre avec les partenaires du PLIE, à hauteur de 10 000 €. De même, la Caisse des Dépôts a décidé d'apporter son soutien à hauteur de 5000 €.

L'Université de Corse et l'Education Nationale sont très largement mobilisées mais également de nombreux professionnels des filières concernées (artisans, entreprises, architectes...) La Chambre de Métiers de la Corse du Sud, à travers son Centre de Formation, L'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) et l'ADEME sont fortement impliqués dans la préparation du salon et, plus particulièrement dans la mobilisation des professionnels du territoire. Les services de la Ville, Direction des Services Techniques et Direction du Renouvellement Urbain, entendent contribuer au succès de l'opération en présentant les projets de la Ville participant du Développement Durable.

Cependant, l'organisation d'une telle manifestation nécessite la mise en œuvre d'une communication d'envergure pour sensibiliser le maximum de publics sur le territoire du Pays Ajaccien : publics en recherche d'emploi, collégiens, lycéens, familles, étudiants, professionnels des filières ...

L'Office de l'Environnement de la Corse et l'ADEME, considérant la nécessité d'informer au maximum la population afin de modifier les attitudes et opinions vis à vis des métiers liés à l'environnement et au développement durable, entendent apporter leur soutien financier à la mise en œuvre des actions de communication ainsi qu'à l'organisation technique de la manifestation proprement dite. Cette participation peut s'élever à hauteur de 70% du montant global évalué à 41 000 € (cf. devis en annexe), soit une participation attendue de 28700 €.

Les crédits nécessaires au financement de ces opérations sont prévus dans les documents budgétaires de la Ville : Fonction 90, chapitre 011 article 6288 et Fonction 524, chapitre 011 article 611

CONSIDERANT:

- la volonté de la Ville de poursuivre une politique de sauvegarde et de développement de secteurs d'activité, plus particulièrement ceux liés au développement durable, aux énergies renouvelables, à la qualité environnementale, avec la préoccupation de générer des ressources et des emplois,
- la nécessité d'informer la population du Pays Ajaccien et, plus particulièrement, les publics en recherche d'emploi et les jeunes, sur les métiers et les formations en rapport avec ces secteurs,

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

- **de prendre acte** de l'organisation, pour la 4^{ème} année consécutive, dans le cadre du CUCS et du PLIE, de l'opération « 7 Métiers de mon Territoire »,
- **d'autoriser Monsieur le Maire** à solliciter le concours financier des différents partenaires potentiels, dont, en particulier, l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) et l'ADEME, qui entendent participer au financement des actions de communication et d'organisation technique de la manifestation à hauteur de 70% conformément au plan de financement annexé au présent rapport,
- **d'autoriser Monsieur le Maire** à signer tous documents afférents à l'organisation de la manifestation notamment les lettres et bons de commande, les contrats et conventions divers avec les différents partenaires et opérateurs,
- **de confirmer** l'inscription des crédits nécessaires au financement de ces opérations dans les documents budgétaires de l'exercice 2009 : Fonction 90, chapitre 011 article 6288 et Fonction 524, chapitre 011 article 611

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL, OÙ L'EXPOSE DE MONSIEUR FRANÇOIS PIERI, ADOINT DELEGUE ET APRES EN AVOIR DELIBERE

Vu, la Loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droits et Libertés de la Commune
Vu, la Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat.
Vu, la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales.
Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT:

- la volonté de la Ville de poursuivre une politique de sauvegarde et de développement de secteurs d'activité, plus particulièrement ceux liés au développement durable, aux énergies renouvelables, à la qualité environnementale, avec la préoccupation de générer des ressources et des emplois,

- la nécessité d'informer la population du Pays Ajaccien et, plus particulièrement, les publics en recherche d'emploi et les jeunes, sur les métiers et les formations en rapport avec ces secteurs,
- l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 23 Octobre 2009,

PREND ACTE

à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

de l'organisation, pour la 4^{ème} année consécutive, dans le cadre du CUCS et du PLIE, de l'opération « 7 Métiers de mon Territoire »,

AUTORISE Monsieur LE MAIRE

- à solliciter le concours financier des différents partenaires potentiels, dont, en particulier, l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) et l'ADEME, qui entendent participer au financement des actions de communication et d'organisation technique de la manifestation à hauteur de 70% conformément au plan de financement annexé à la présente délibération,
- à signer tous documents afférents à l'organisation de la manifestation notamment les lettres et bons de commande, les contrats et conventions divers avec les différents partenaires et opérateurs,

CONFIRME

l'inscription des crédits nécessaires au financement de ces opérations dans les documents budgétaires de l'exercice 2009 : Fonction 90, chapitre 011 article 6288 et Fonction 524, chapitre 011 article 611.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE- MAIRE,

Simon RENUCCI.